

OBJECTIF

Permettre à un Chef de manœuvre de répondre aux obligations du Code du Travail en recevant une formation spécifique à l'entreprise.

A l'issue de la formation, le Chef de manœuvre aura reçu toutes les consignes lui permettant d'effectuer toutes les manœuvres, toutes les vérifications et tous les travaux à son poste de travail.

PARTICIPANTS et PRE-REQUIS

6 Personnes maximum pour la partie théorique d'une durée de 4 heures groupées.

6 Personnes pendant 3 heures groupées pour la mise en application pratique au sein de l'entreprise.

PROGRAMME

THEORIE

- Textes et normes en vigueur,
 - Les responsabilités du Chef de manœuvre,
 - Les accidents du travail,
 - Les acteurs de prévention,
 - Les documents du chantier,
 - Les documents des appareils de levage et/ou de manutention,
 - Les documents des accessoires de levage et/ou des élingues,
 - Les règles de conduite en sécurité des appareils de levage et/ou de manutention,
 - L'élingage,
 - Choix des accessoires d'élingage,
 - Les angles d'utilisation des élingues,
 - Les règles d'utilisation en sécurité,
 - Les équipements de protection individuelle (E.P.I),
 - Le levage de charge,
 - Le levage et le transport de personnes,
 - Connaissance et exécution des gestes de commandement et de communication,
 - Les signaux sonores,
 - La signalisation de sécurité,
 - Les risques divers,
- Suivant les appareils de levage et/ou de manutention dans l'entreprise :
- Risques liés au site d'utilisation des appareils de levage ou de manutention,
 - Les pictogrammes des marchandises,
 - Les symboles des produits chimiques.

Un support stagiaire (livret) reprenant les connaissances indispensables sera remis aux stagiaires.

PRATIQUE

- Présentation des appareils de levage et/ou, de manutention de l'entreprise,
- Présentation des accessoires de levage de l'entreprise,
- Vérifier l'adéquation des appareils de levage ou/et de manutention,
- Vérification des accessoires de levage et/ou des élingues,
- Mise en place du balisage et de la signalisation de sécurité,
- Opérations de prise de poste,
- Contrôler l'utilisation des appareils de levage en sécurité, dans les différentes conditions de travail et l'environnement dans l'entreprise,
- Le levage d'une charge,
- Le déplacement de celle-ci,
- Les risques particuliers,
- Connaissance et exécution des gestes de commandement et de communication,
- Les signaux sonores,
- Opérations de fin de poste (repérer les anomalies, opérations de maintenance de premier niveau).

METHODE PEDAGOGIQUE

La méthode utilisée est basée essentiellement sur le visuel et la mémoire, associant des apports théoriques et des exercices pratiques avec une participation active des stagiaires.

La durée du programme pratique pourra être augmentée avec l'accord de l'entreprise si l'animateur décelait des difficultés d'acquisition des mouvements.